

# Qu'est-ce qu'un demandeur d'asile en



questions?











## Qu'est-ce qu'un demandeur d'asile?



Un demandeur d'asile est une **personne qui a fui son pays** parce qu'elle y a subi des persécutions, qui craint d'en subir si elle y retourne, en raison de :





son appartenance à une minorité éthnique



sa religion



sa nationalité



·



son appartenance à un groupe social

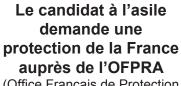


ses opinions politiques



menaces graves de mort

atteinte à sa vie dans un contexte de conflit armé interne ou international



(Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides)



Quelle différence y a-t-il entre...



Un migrant : personne qui migre d'un

migre d'un pays à un autre (y compris pour des causes économiques).



Un sans-papiers :

migrant qui n'est pas autorisé à séjourner sur le territoire en France.



Un demandeur d'asile :

Personne en attente de la réponse à la demande de protection.



Un réfugié :

demandeur d'asile qui a obtenu la protection de la France.

# Qui loge les demandeurs d'asile?





L'hébergement des demandeurs d'asile est assuré par l'État

qui dispose de places d'hébergement proposées dans des centres gérés par des opérateurs spécialisés dans leur accueil et accompagnement et qui constitue le dispositif national d'accueil (DNA).



C'est l'État via **l'OFII** (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) qui **décide de la répartition géographique** de ces publics et du peuplement des centres.

Adoma
premier
opérateur national
d'accueil et de
l'hébergement
de demandeurs
d'asile



#### 5 dispositifs nationaux d'accueil :

#### Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA).

L'ensemble du réseau des CADA constitue le DNA (Dispositif National d'Accueil) coordonné par l'OFII.

Programme
d'Accueil et d'Hébergement
des Demandeurs d'Asile
(PRAHDA)

### Accueil Temporaire Service de l'Asile

(AT-SA)

Dispositif national d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile. Son objectif est de dédensifier la région Ile-de-France et le Calaisis qui connaissent des flux très importants de demandeurs d'asile. Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

(HUDA)

# Centre d'Accueil et d'Orientation

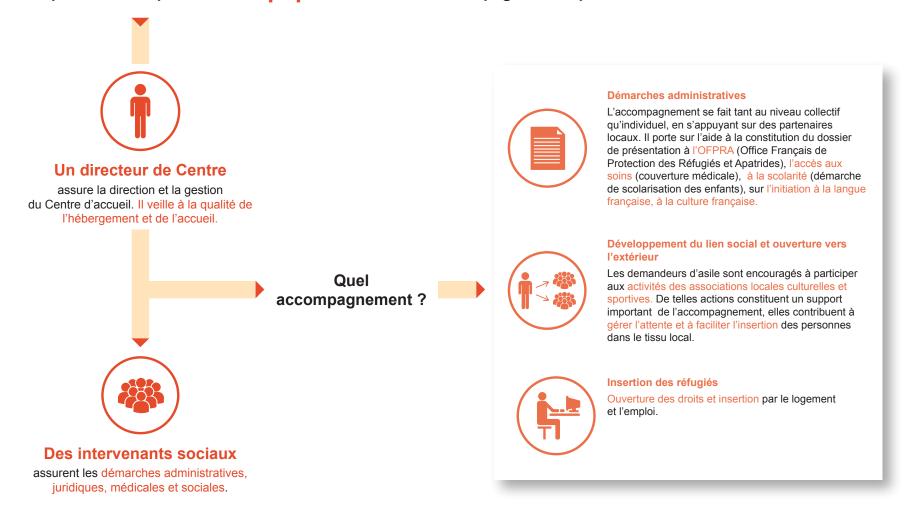
(CAO)

Mise à l'abri temporaire (1 à 3 mois) après démantèlement de campements. Information et orientation vers la demande d'asile.

# Qui accompagne les demandeurs d'asile?



## Chaque Centre dispose d'une équipe dédiée à l'accompagnement quotidien.



# Un demandeur d'asile peut-il travailler?



## **NON\***

Durant la période d'instruction de son dossier, il perçoit l'Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA) versée par l'OFII selon sa composition familiale et son mode d'hébergement. Quel délai d'attente pour la réponse à la demande d'asile

?

Le délai d'attente moyen pour la réponse de l'OFPRA à la demande d'asile est de 6 mois en moyenne.

<sup>\*</sup> Mais sous conditions, le demandeur d'asile peut demander une autorisation de travail après les 9 premiers mois de séjour.

## Que se passe-t-il après la décision définitive?



Si le demandeur d'asile obtient UNE réponse favorable, il se voit délivrer le statut de :



Le réfugié ou le bénéficiaire de la protection subsidiaire signe avec l'OFII un

contrat d'accueil et d'intégration d'une durée d'un an.

Il s'engage à suivre des sessions de formations portant sur les valeurs de la République française et le fonctionnement de l'État, la vie en France, l'apprentissage du français.



#### Accès à un logement

Adoma peut reloger une partie des réfugiés dans ses résidences sociales.



#### Obtention de prestations d'aides sociales

(prestations familiales, RSA, allocation logement).



#### Aide au retour à l'emploi

ou à la reprise des études ou formation professionnelle.



#### Obtention de prestations d'aides administratives

(passeport, titre d'identité et de voyage, échanges permis de conduire, titre de séjour).



Si le demandeur d'asile obtient une réponse défavorable, il est débouté. La préfecture le met en demeure de quitter le Centre d'accueil et le territoire français dans le mois qui suit la décision.

## Hébergement asile Adoma en chiffres



+ de 20 000 places disponibles



Adoma gère **25**% des CADA au niveau national

**52** CADA 7 168 places









**PRAHDA** 38 hôtels et autres structures pour **5 351** places

#### En France:

demandes enregistrées à l'OFPRA en 2016

63 745 premières demandes (mineurs non inclus) et 7 325 réexamens.

36 553 protections

soit une augmentation de 36,3% par rapport à 2015. **Les 10** premiers pays pour les demandes d'asile





GUINER

2 3 3 6



2 276





ALGÉR/A 1 972

1 855

Source: OFPRA



Adoma

42 rue Cambronne 75015 Paris Tél. 01 40 61 42 00

www.adoma.fr

